

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE EMILE BONGELI YEIKELO YA ATO, VICE
PREMIER MINISTRE EN CHARGE DE LA RECONSTRUCTION A L'OCCASION
DE L'OUVERTURE DE LA 34^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION
DES SOCIETES D'ASSURANCE DE DROIT NATIONAL AFRICAINES.**

Grand Hôtel Kinshasa, Lundi, 08 Février 2010.

Honorables Députés et Sénateurs,

Mesdames et Messieurs les Ministres, Chers Collègues Membres du Gouvernement,

Monsieur le Président de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaine,

Madame l'Administrateur Directeur Général de la Société Nationale d'Assurance de la RDC et
estimée Présidente du Comité d'organisation des présentes assises,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chefs des Missions Diplomatiques,

Mesdames et Messieurs les Délégués et Représentants des Sociétés d'Assurances de Droit
National Africaine, membres de la FANAF,

Officiers Supérieurs des Forces Armées de la RDC,

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration, et les Cadres et Agents de
la SONAS,

Distingués Invités,

Mesdames et Mesdemoiselles et Messieurs,

La tenue à Kinshasa des assises de la 34^{ème} Assemblée Générale de la fédération des
Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines constitue sans nul doute une grande
marque d'estime et de solidarité que les dignes filles et fils d'Afrique ont bien voulu
manifester envers la République démocratique du Congo.

Ce beau geste enchante le peuple et le Gouvernement Congolais à bien des égards. Car il
s'agit d'un événement qui vaut la chandelle. La forte participation des délégués venus de
tous les 4 coins d'Afrique la fréquentabilité et la crédibilité recouvrées par la RDC, après la
série des guerres et autres misères qui ont ruiné davantage le pays. l'ambiance conviviale
des retrouvailles, l'intérêt et la qualité des thèmes des conférences et des discussions, ainsi
que la solennité font de ces assises une occasion exceptionnelle.

Cependant, au-delà de tous ces aspects, il convient de retenir que c'est le moment choisi
par la FANAF pour organiser cette 34^{ème} Assemblée Générale à Kinshasa qui est à la fois
historique, stratégique et salvatrice pour la RDC.

En effet, après accumulé un grave retard de développement, la RDC qui est aujourd'hui
résolument engagée à réaliser son vaste et ambitieux programme de la reconstruction
nationale. Pour ce faire, elle a justement besoin des ressources financières importantes, ainsi
que d'un accompagnement technique nécessaire.

En dépit de l'aide dont notre pays peut bénéficier au niveau de la coopération bilatérale et
multilatérale, la mobilisation des ressources internes s'avère indispensable. Rien ne saurait se
substituer ou subroger totalement les efforts propres des Congolais. L'assistance de la FANAF

en vue de stimuler et de capitaliser les initiatives nationales de création des richesses apparaît dès lors comme une aubaine pour l'économie en général et des marchés financiers de l'industrie des assurances en particulier.

Voilà pourquoi, le Gouvernement congolais se réjouit de l'opportunité et de l'appui que compte lui offrir la FANAF pour relancer son secteur des assurances et favoriser l'éclosion des marchés financiers, porteurs de création des richesses et des emplois, levier du développement économique et social, gage du bien être collectif.

Ainsi, je voudrais, sous la bienveillante autorité du Président de la République, Son Excellence JOSEPH KABILA KABANGE et au nom du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, remercier les organes dirigeants et tous les membres de la FANAF du soutien remarquable qu'ils ont daigné apporter à la RDC. Le peuple congolais qui a trop souffert et qui est encore en proie à des difficultés inextricables liées aux différentes crises économiques et financières, ne sauraient manquer de tirer profit de cette opportunité.

Honorables Députés et Sénateurs,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres, Chers Collègues Membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les membres dirigeants et les Membres de la FANAF, distingués invités,

Les informations que nous avons reçues jusque là sur la FANAF grâce à la documentation que nous avons pu consulter et aux échanges enrichissants que nous avons eus avant-hier et hier avec bon nombre de délégués, ces informations disais-je, nous ont permis de mesurer la grandeur de la FANAF et surtout, le rôle éminemment stratégique qu'elle joue depuis 34 ans pour soutenir l'émergence du secteur des assurances et la croissance des marchés financiers africains.

Nous estimons que l'expérience que la FANAF s'est forgée tout au long de ses 34 ans d'existence, de même que les avantages dont les autres pays ont su tirer de son accompagnement constitue des preuves éloquentes sur lesquelles le Gouvernement de la RDC doit se fonder pour donner une nouvelle impulsion dans la gestion de l'industrie des assurances et des marchés financiers dans notre pays.

Le temps et les conditions pour la relance de ces deux secteurs s'y prêtent. La réforme des entreprises publiques initiée depuis deux ans par le Gouvernement congolais a transformé la SONAS, jadis Société d'Etat jouissant de monopole d'exploitation des assurances, en une nouvelle société commerciale.

L'exercice d'une gestion par objectifs et par résultats a amené la direction générale de cette entreprise à renforcer peu à peu les capacités d'actions, à stabiliser les comptes d'exploitations et surtout à créer les conditions minimum d'adaptation à la compétitivité.

Le marché des assurances en RDC n'est pas suffisamment exploité. Avec un taux de pénétration qui se situe à moins de 2%, ce marché, en friche, offre certainement d'immenses potentialités pour les assureurs africains et internationaux. Je voudrais donc inviter les uns et les autres à explorer les marchés des assurances en RDC, et éventuellement à y investir. La RDC est un terrain fertile pour l'expansion des affaires. Il est difficile de perdre de l'argent quand on investit au Congo. Bien au contraire, on y gagne

toujours. Les témoignages de nombreux entrepreneurs expatriés africains, asiatiques et européens qui œuvrent au Congo sont éloquentes.

Le Gouvernement attache un intérêt particulier à l'amélioration du climat des affaires. De ce fait, il a rangé la réforme du secteur des assurances parmi les mesures prioritaires à prendre à très court terme. Il s'agit principalement d'ouvrir le capital de la SONAS New Look à d'autres actionnaires et de procéder à la libéralisation du marché des assurances.

Cependant, libéralisation, OUI. Mais pas n'importe comment ni à n'importe quel prix. Certes, la RDC n'est pas la première à réaliser ce passage du monopole à la concurrence. Nous comptons sur la FANAF pour profiter des erreurs, réussites et leçons apprises par les uns et les autres pour appréhender les meilleures pratiques de la libéralisation.

Au fur et à mesure que le dispositif légal et réglementaire prend forme, les missions d'études s'effectuent pour les échanges d'expériences, et que les efforts de stabilisation macro économique continuent dans une perspective d'atteinte du point d'achèvement, le Gouvernement reste et demeure attentif aux conseils, voire aux critiques constructives de tous les membres de la FANAF.

Nous sommes convaincus que vous êtes des partenaires incontournables et exceptionnels. D'abord, parce que vous connaissez très bien le métier d'assureur que vous exercez avec brio et professionnalisme. Ensuite, puis que vous avez la volonté d'aider vos semblables africains, et particulièrement vos frères et sœurs du Congo, vous vous montrez fidèles à l'éthique de l'assurance qui repose sur les principes d'équité et de solidarité.

Enfin, la rigueur dans la gestion de vos affaires et surtout la transparence en matière de collecte et de répartition des primes, vous permettent d'honorer vos engagements vis-à-vis de vos clients. Fort de tous ces atouts, les membres de la FANAF sont capables d'offrir à notre peuple une gamme variée des produits d'assurance vie et non vie, ainsi que de réassurance.

Nous croyons fermement que la 34^{ème} Assemblée Générale de la FANAF va tenir les promesses et restera gravée dans les annales de l'histoire des assurances en Afrique et en RDC.

Kinshasa, Ville hôte, est généralement nommée Kin la Belle. La légende lui confère un caractère mythique qui la rend hospitalière et attrayante.

La visite des argentiers africains à l'occasion des présentes assises apporte à Kinshasa et à la RDC tout entière un tonus d'espoir et une assurance de relance et de croissance des assurances.

L'argent appelle l'argent. Et l'argent se multiplie et se partage au profit du grand nombre.

Sur ce, sous les auspices du Chef de l'Etat, SE JKK, et au nom du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, je déclare ouverts les travaux de la 34^{ème} Assemblée Générale de la FANAF auxquels je souhaite plein succès.

Que vive la solidarité africaine.

Que vive les argentiers et assureurs africains pour rassurer l'Afrique.

Je vous remercie.